

École élémentaire Léonard de Vinci
15, rue de la Mairie
78660 ABLIS

Compte rendu du Conseil d'École du 2 février 2021

En raison des conditions sanitaires le conseil d'école a eu lieu en présentiel mais à effectifs réduits.

Étaient présents :

M. Siret, Maire

Mme Chalard, chargée des affaires scolaires

Représentants des Parents d'élèves :

Mme Chevrier, Mme Soum, Mme Brosset Heckel, Mme Alleaume

Enseignants :

Mme Riaud psychologue scolaire, M Fabris CE1/ CM2,

1- Rentrée 2021 : effectifs

Actuellement 275 élèves, en septembre prochain d'après les informations actuelles, une fermeture de classe est envisagée (inférieur à 270) :

CP : 54 élèves

CE1 : 49 élèves

CE2 : 60 élèves

CM1 : 50 élèves

CM2 : 52 élèves

Total : 266

Exemple de répartition avec 10 classes :

2 classes de CP (27 et 27 élèves)

2 classes de CE1 (24 et 25 élèves)

2 classes de CE2 (30 et 30 élèves)

2 classes de CM1 (25 et 25 élèves)

2 classes de CM2 (26 et 26 élèves).

La répartition sera étudiée ultérieurement

2- Règlement Intérieur

La note de service distribuée en début d'année reprend l'essentiel du règlement d'école basé sur le règlement type départemental.

Nous avons ajouté un point au règlement d'école : « Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ».

A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un personnel de l'éducation nationale formé, membre du pôle ressource, avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription. Protocole PIKAS

Communication avec les familles :

La période actuelle est difficile pour tout le monde et cela s'en ressent, entre autre, dans la communication de certains parents avec l'école. Nous ne sommes pas un site commerçant en ligne que nous pouvons « liker » ou non parce que l'information n'arrive pas en temps voulu.

Il y a **un délai institutionnel** (exemple : nous avons entendu beaucoup de choses dans les médias pendant les vacances d'automne, concernant la reprise du 2 novembre, la communication officielle n'a eu lieu que deux jours avant la reprise) et **un délai matériel** (le directeur est en classe les lundis, mardis, il n'y pas de secrétaire et ne peut, par exemple, pas répondre au téléphone durant son temps de classe, la priorité est donnée aux élèves).

Pour comparer avec le collège, notre école représente 40% de l'effectif du collège de St Arnoult. Ils sont une douzaine d'adultes sans compter les enseignants pour gérer l'établissement (principal, CPE, surveillants, intendance...). Le directeur n'a qu'un mi-temps pour la direction de l'école avec 275 élèves et une classe le reste du temps.

Tout cela ne nous permet pas de répondre à vos attentes avec immédiateté. Nous vous demandons de bien vouloir prendre ce point en considération afin d'entretenir cette entente cordiale que nous recherchons en permanence pour le bien de tous et en priorité celui de vos enfants.

Pour rappel, privilégiez le cahier de liaison, le mail et consultez régulièrement le site de l'école.

3- Cantine et protocole sanitaire.

L'organisation de la cantine : les enfants passent par groupe classe dans un ordre préétabli à la cantine, ils ne sont pas brassés entre classe. Les tables de 4 ont toutes été espacées et il est demandé aux enfants de manger avec les mêmes camarades à chaque repas dans la mesure du possible. En raison de la lourdeur due au protocole sanitaire, il arrive que le dernier groupe n'ait que peu de temps pour manger. En accord avec l'école, cette dernière classe prend le temps de manger et peut arriver avec 10 /15 minutes de retard en classe.

La mairie a communiqué avec les parents sur ces sujets dernièrement.

Plusieurs parents suggèrent l'augmentation des produits bio, locaux, et des mesures éducatives « anti gaspi ». Il y a un produit bio par jour : pour en avoir plus cela engendre des coûts ; concernant les produits locaux cela dépend du prestataire. L'« anti gaspi » est envisageable.

4- Travaux

Cour de l'école : Nous aimerions que des travaux soit engagés dans la cour de l'école

A court terme, la réfection des portails et clôtures, réfection du goudronnage de la cour pour combler les trous, faire et refaire des marquages au sol (terrain de foot, basket, balle à la main, marelles...) : *travaux demandés pour les vacances de printemps*, installation du panneau de basket : *travaux demandés pour les grandes vacances* (le temps que la commission de sécurité passe)

A plus long terme, nous aimerions supprimer le vieux préfabriqué blanc, avoir un local pour le rangement du matériel de sport (réfection du local en face de la salle des maitres), investissement dans 4 ou 5 tables pique-nique, aménager un coin potager et surtout un agrandissement du préau.

Réfection de la classe P3 est demandée pendant les grandes vacances.

Demande de gros travaux pris en considération et envisagés les années à venir : création de places de parking supplémentaires pour les enseignants, restauration du portail parking enseignants, uniformiser les clés de toute l'école.

5- Questions diverses des parents

Sanitaires : nous apprécions les nouveaux sanitaires

Classroom est un « blog » qui permet de partager les travaux de classe avec les parents (agenda, photos, messages, cahiers de texte...) c'est une volonté des enseignants. Encore une fois, c'est un investissement propre à chaque enseignant qui demande du temps et certaines compétences informatiques. Cela ne peut être un substitut à l'agenda car nous ne le souhaitons pas.

Natation : pas d'informations supplémentaires

Evènements et sorties : il nous est très difficile de nous projeter actuellement et un peu démoralisant d'essayer de prévoir quelque chose ne sachant si cela sera réalisable.

Vendredi 27 mars : orchestre de l'alliance

France Miniature CP

Musée de la Ferté Alais et balade en forêt de Fontainebleau CM2

9- dates des prochains conseils d'école : Jeudi 17 juin 2021 18h/20h

La séance est levée à 18h25

Président du conseil d'école : M. Fabris

Signature des parents :